A CONTRE-TEMPS

Par Michaël Rochoy (mimiryudo@hotmail.com)

Retrouvez plus de nouvelles sur http://mimiryudo.free.fr/nouvelles.html

.ellevuon am rus elliavart ej dnauq ertîan à esuma's elle'uqsiup haraS A

« Tu vois cette enveloppe, fiston ? Là-dedans, il y a la plus grande audace de ma vie… Mais avant qu'on ne l'ouvre, laisse-moi te raconter.

J'avais trente-cinq ans. Un samedi pluvieux, alors que je m'ennuyais, je me suis dit « si un jour je construis une machine à remonter le temps, je viendrai me rendre visite aujourd'hui, 25 janvier 1986, à 16h35. »

Evidemment, je ne suis pas venu…

Mais dans la nuit, j'ai eu une soudaine conviction : sur une durée de temps et un nombre d'univers parallèles quasiment infinis, la probabilité de voyager un jour dans le temps était proche de 1. Et si personne n'était encore venu à notre époque dans ce multivers, c'était parce qu'on était mal préparé !

Je compris alors que j'avais pris ma promesse à la légère. C'est vrai, à quoi bon débarquer du futur la bouche en cœur et la peau fripée ? Déjà, il fallait une raison de se rappeler la date. Pour moi, ça serait les numéros gagnants du loto : 40, 29, 45, 39, 23, 10 et 42.

Cependant, je créerais un paradoxe temporel en me rendant visite à une époque où les voyages dans le temps étaient inconnus. De plus, mon futur moi-même ne pourrait sûrement pas impunément repartir avec l'argent dans le futur, où il pourrait ne plus avoir cours — j'avais raison d'ailleurs ! Donc, il faudrait qu'il dépose le chèque du loto sur mon compte bancaire.

Mais tu vois le problème : moi en 1986, je verrais le compte… et revoilà le paradoxe temporel.

Qu'est-ce que t'aurais fait, toi ?

Eh bien c'est là où j'ai eu un éclair de génie. Je me suis dit ce 26 janvier que je ne jetterais plus jamais un œil à mon compte, jusqu'à ce que dans trente-quarante ans, je revienne de 1986 où j'aurais déposé le chèque dessus.

Avant de condamner mon compte, je décidai de le liquider totalement. Dans le doute, au moins, j'aurais voyagé spatialement !

Et alors que j'étais en Italie, j'entrevis un dernier problème. Pour avoir accès au chèque de la Française des Jeux, il faudrait à mon moi du futur une carte d'identité d'époque… Hors, j'avais la mienne sur moi pour le voyage.

Sur le chemin du retour, j'imaginai une solution. C'était encore plus simple : mon moi du futur n'aurait qu'à glisser dans ma boîte aux lettres une enveloppe vierge avec le billet gagnant à l'intérieur.

A ma plus grande joie, je découvris en rentrant une enveloppe sans destinataire. Comme prévu, j'ai glissé dedans un RIB et une photocopie de ma carte d'identité sans regarder, et j'ai envoyé le tout à la Française des Jeux. Tant pis si c'était les plaintes de Monsieur Michu concernant l'état des trottoirs !

Quelques jours plus tard, je reçus un courrier de la Française des Jeux que je devais évidemment garder fermé pour éviter le paradoxe temporel.

Et aujourd'hui, je viens de faire un saut en 1986… J'ai tout fait comme prévu : gagner au loto, déposer le billet dans une enveloppe vierge… Il est donc temps d'ouvrir le courrier que je garde précieusement depuis plus de trente ans. Et ensuite, on pourra aller à la banque retirer notre fortune, fiston ! »

Il ouvrit l'enveloppe et lut.

« Monsieur. Votre billet est effectivement le seul gagnant de notre édition du samedi 25 janvier. Nous vous adressons toutes nos félicitations. Toutefois, vous avez dépassé d'une semaine le délai maximum d'envoi des billets gagnants. La somme ayant déjà été partagée entre les autres gagnants, nous sommes au regret de vous annoncer que vous ne pourrez prétendre à aucun gain. En vous remerciant de votre participation. La Française des Jeux. »